

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mercredi 13 juillet 2016

Evolution du dispositif médico-psychologique post-inondations

Suite aux inondations, la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP) du SAMU du Loiret a été activée. Jusqu'à ce jour, toute personne éprouvant le besoin d'une aide psychologique pouvait contacter la CUMP via le 15 ou s'adresser au Centre Psychiatrique d'Accueil et d'Urgence (CPAU) et aux Centres Médico-Psychologiques (CMP) de secteur.

La levée du dispositif de crise et de la permanence téléphonique de la CUMP est prévue le 15 juillet. Afin de répondre aux demandes de la population sinistrée, l'organisation spécifique des CMP, permettant d'être accueilli sous 8 jours, est maintenue.

Si vous, ou l'un de vos proches, éprouvez en ce moment, dans les jours ou les semaines à venir, des difficultés psychologiques (fatigue intense, troubles du sommeil, angoisses ou peurs, sentiment d'insécurité, irritabilité ou encore état dépressif accompagné parfois d'idées suicidaires), n'hésitez pas à contacter votre CMP de secteur ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h (information disponible auprès de votre mairie).

En dehors de ces horaires, vous pouvez joindre 24h/24 et 7j/7, le CPAU au 02 38 60 59 29.

Les professionnels du CPAU vous apporteront une écoute et des conseils, et pourront vous proposer l'aide la plus adaptée.

Contact :

Sandrine Loiseau-Melin, Chef de cabinet chargée des relations avec la presse

Tél. : 02 38 77 47 84 – portable : 06 07 11 52 17

ars-centre-presse@ars.sante.fr